



---

**MUNICIPALITÉ  
DE  
ST-SIMON**

---

St-Simon le 07 juillet 2008

***Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes***

377, rue Bank Street  
Ottawa, Ontario  
K2P 1Y3

**Objet : Extrait de procès-verbal ou copie de résolution de l'assemblée du conseil du 02 juillet 2008**

---

Madame, Monsieur,

- ( ) Veuillez trouver ci-joint copie d'un extrait du procès-verbal en date du (02 juillet 2008);
- (X) Veuillez trouver ci-joint copie de la résolution numéro #161-07-2008;
- ( ) Veuillez trouver ci-joint...

Veuillez agréer, madame, monsieur, mes salutations les meilleures.

France Desjardins, GMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière  
p.j.

*P.S. aucun mémoire ne sera envoyé, seulement copie de la résolution d'appui jointe aux présentes*

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**  
**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**  
**OU**  
**COPIE DE RÉOLUTION**

Extrait du livre des délibérations de la Municipalité de Saint-Simon, lors d'une séance régulière du Conseil, tenue le 02 juillet 2008

À laquelle étaient présents:	Monsieur le Maire	Normand Corbeil
	Mesdames les Conseillères	Lise Deslauriers Marie-Claude Roberge
	Messieurs les Conseillers	André Drapeau Pierre Lefrançois

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Était également présente, France Desjardins, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

**RÉS. # 161-07-2008 Demande d'appui du Syndicat des travailleurs(euses) des postes pour le maintien du service postal et public universel**

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société Canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller André Drapeau, appuyé de la conseillère Lise Deslauriers, et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Simon fasse parvenir copie de la présente résolution à l'Examen stratégique de la Société Canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population. À noter que la municipalité de Saint-Simon ne fera pas de mémoire.

Signé à Saint-Simon ce 04<sup>ième</sup> jour de juillet 2008



France Desjardins, GMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

Donnée à Saint-Simon, ce 4 juillet 2008



France Desjardins, GMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière